

De l'accompagnement personnalisé en Seconde

David ROBERT

Résumé

Les heures d'aide individualisée disparaissent avec la réforme et les modules disparaissent ou deviennent éventuellement des heures dédoublées ; dans le même temps apparaissent des heures d'accompagnement que les élèves doivent tous suivre à raison de 2 heures par semaine et qui peuvent concerner toutes les matières. Comment utiliser ces heures nouvelles ? Nous vous proposons une organisation qui utiliserait des heures d'accompagnement, proposition inspirée de ce qui a été expérimenté au collège de Châteaugiron, en mathématiques, mais qu'on peut transposer, dans ses grandes lignes.

Sommaire

1	Introduction	3
1.1	Avant la réforme	3
1.1.1	L'organisation	3
1.1.2	Les limites de cette organisation	3
1.2	Avec la réforme	4
1.2.1	L'organisation	4
1.2.2	L'accompagnement	4
2	Le dispositif	5
2.1	Objectifs de l'action	5
2.2	L'organisation	6
2.2.1	Calendrier	6
2.2.2	Au sein d'un thème	7
2.2.3	Trois groupes de besoins	7
2.2.4	Trois niveaux de fiches	8
2.2.5	Organisation matérielle	8
2.3	Les avantages et les limites d'une telle organisation	11
2.3.1	Avantages	11
2.3.2	Limites	12
2.4	Évaluation du dispositif	12
3	Conclusion	12

1 Introduction

Le public du Lycée change. Des élèves, qui avant n’y avaient guère accès, fréquentent aujourd’hui notre établissement. Il s’ensuit une hétérogénéité des classes, que nous appelons par ailleurs de nos vœux, mais qui nous impose de nouvelles pratiques d’individualisation. Or la réforme du Lycée à venir modifie considérablement les horaires et, surtout, leur organisation. Elle introduit par ailleurs des heures d’accompagnement, à raison de 2 par semaine, que doivent suivre « tous les élèves » mais « réunis par petits groupes selon leur niveau scolaire et leurs aspirations (aide individualisée et/ou perfectionnement, apprentissage de méthodes de travail...) »¹.

1.1 Avant la réforme

1.1.1 L’organisation

Les horaires de mathématiques ou de français de Seconde d’avant la réforme nous permettaient, au moins dans ces matières, de gérer cette hétérogénéité autant que faire se peut puisque ces matières bénéficiaient, outre des heures en classe entière, d’heure de module par élève et d’une heure d’aide individualisée pour la classe.

1.1.2 Les limites de cette organisation

Un tel dispositif, théoriquement confortable, s’est trouvé dans la pratique moyennement efficace pour plusieurs raisons.

D’une part : Les alignements des heures de module avec d’autres matières n’ont permis que de très peu... moduler les groupes et sont devenus, de fait, sauf à quelques rares exceptions, des heures dédoublées.

D’autre part : L’aide individualisée ne pouvait accueillir que des élèves volontaires, soit rarement ceux en ayant le plus besoin, même si les professeurs incitaient généralement fortement certains élèves à devenir volontaires.

Enfin : Les divisions de Seconde étaient constituées, pour la plupart, autour des enseignements de détermination et les choix de ces enseignements sont fortement corrélés aux résultats des élèves ; il en résulte que ces divisions étaient, pour certaines, si homogènes, particulièrement aux deux extrémités du spectre, que le système pouvait difficilement fonctionner. En effet, les élèves les plus en difficulté étaient regroupés dans les quelques mêmes classes et ne pouvaient pas tous bénéficier de l’heure d’aide,

¹Source : Conférence de presse *Vers un nouveau Lycée* LUC CHATEL, salon de l’éducation

dont l'effectif était limitée à huit élèves. Dans le même temps, à l'autre extrémité du spectre, certaines classes ne nécessitaient objectivement pas d'heure d'aide individualisée et en bénéficiaient pourtant².

1.2 Avec la réforme

1.2.1 L'organisation

Avec la réforme du Lycée, cette structure se voit dorénavant amputée de l'heure d'aide individualisée qui, quoique imparfaite, on l'a vu, n'en reste pas moins un rouage indispensable de la gestion de l'hétérogénéité, hétérogénéité qui ne pourra plus être prise en compte que, marginalement, en classe entière et, essentiellement, dans les heures dédoublées, si la matière en bénéficie.

D'un système imparfait nous passons à un système *a priori* très handicapant pour les professeurs et, surtout, pour les élèves.

1.2.2 L'accompagnement

Dans le même temps la réforme introduit des heures d'accompagnement. Elles sont présentées comme un des points forts de la réforme et leur principe est largement approuvé par les parents d'élèves³. Leurs objectifs sont les suivants :

- apporter un soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés, dans les disciplines comme dans les méthodes ;
- permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances ;
- donner aux élèves des méthodes qui faciliteront leur transition vers l'enseignement supérieur ;
- accompagner le projet d'orientation.

Si les objectifs de ces heures sont assez clairs (et nombreux!), leurs contenus et leur organisation sont à la charge des établissements ou de l'équipe pédagogique, et il va sans dire que sans un minimum de réflexion sur ce qu'on peut en faire, elles risquent d'être, au mieux, d'une efficacité très marginale, au pire, du temps perdu.

Or il est évident qu'en classe entière l'hétérogénéité est difficile à gérer et toutes les matières ne bénéficient pas d'heures dédoublées. Aussi pourrions-nous utiliser ces heures d'accompagnement pour améliorer cette gestion en

²À certains devoirs communs de mathématiques, en Seconde, il est arrivé que la moyenne d'une classe était supérieure à la meilleure note d'une autre classe ; et pourtant ces deux classes bénéficiaient uniformément de cette heure d'aide individualisée.

³Dans un sondage CSA réalisé le 6 et le 7 janvier 2010, 91 % des parents d'élèves estiment que ce moment d'approfondissement, d'apprentissage de méthodes de travail, ou d'aide à l'orientation est « une bonne chose » comme le relate [Le Monde](#).

réunissant les élèves « par petits groupes selon leur niveau scolaire », au moins une partie de l'année, en proposant, dans une matière, aide individualisée à certains, approfondissement à d'autres et perfectionnement à ceux restants.

Nous saisisant de ce problème, nous avons pensé à une organisation que nous vous proposons d'exposer dans le présent document. Nous prendrons comme exemple un fonctionnement en mathématiques mais il devrait être possible de l'adapter, au moins dans ses grandes lignes, à d'autres matières. Cette organisation est une adaptation des modules mis en place dans le collège VICTOR SÉGALEN de Châteaugiron (35) sous l'impulsion de Didier Sicard et qui a ensuite essaimé dans les collèges THÉRÈSE-PIERRE de Fougères (35) et JEAN MONNET de Janzé (35), dont nous reprendrons la majorité des principes.

Nous nommerons les moments de l'année où cette organisation est mise en place *accompagnement personnalisé* et les moments de l'année où cette organisation n'est pas mise en place *accompagnement simple*.

2 Le dispositif

2.1 Objectifs de l'action

Le principal objectif du dispositif est évidemment d'apporter une aide nécessaire aux élèves en difficulté, en individualisant notre enseignement, mais aussi, **dans le même temps**, et c'est le principal avantage de cette organisation, d'encourager les élèves « moyens » et de motiver les plus forts par des activités gratifiantes.

L'action se base sur une structure suffisamment souple, variable et évolutive qui s'appuie elle-même sur trois points forts :

- les repérages des besoins ;
- l'élaboration d'une stratégie adaptée ;
- le suivi des élèves.

Dans cet esprit, quatre thèmes disciplinaires doivent être dégagés, repérés comme posant problème aux élèves arrivant en Seconde. Ces thèmes seront ceux qui seront abordés au sein du dispositif ; par exemple, en mathématiques, cela pourrait être :

- Thème 1 : Calcul et calcul littéral ;
- Thème 2 : Modélisation par des fonctions ;
- Thème 3 : Vecteurs ;
- Thème 4 : Statistiques et probabilités.

2.2 L'organisation

2.2.1 Calendrier

Celui-ci s'intègre totalement au planning de la progression dans la matière décidée par l'équipe de professeurs. Il s'agit donc ici d'un choix pédagogique tout à fait évolutif et non encore fixé.

Une fois ce choix fait, les périodes avec et sans le dispositif alternent en principe jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sur une année scolaire, on peut estimer qu'il y a environ 16 semaines sans le dispositif, et 16 semaines avec. La répartition est donc, bon an mal an, équitablement assurée. Pour des raisons assez évidentes de surcharge de travail, de problèmes d'organisation, de bouclage de programmes, de calendrier de vacances... il nous paraît raisonnable de s'en tenir à cette répartition.

Quand il n'y a pas le dispositif, l'horaire de la classe est l'horaire classique et, le cas échéant, l'heure d'accompagnement est réalisée en classe entière. On peut y faire ce pour quoi le dispositif n'est pas prévu : orientation, méthodes pour l'enseignement supérieur.

Un exemple de calendrier peut être celui donné par le tableau 1 de la présente page.

TAB. 1 – Exemple de répartition sur l'année

Sans dispositif (accompagnement simple)	Avec dispositif (accompagnement personnalisé)
Rentrée	
4 semaines	4 semaines sur le thème 1
Vacances de la Toussaint	
3,5 semaines	3 semaines sur le thème 2
Vacances de Noël	
4 semaines	2 semaines sur le thème 3
Vacances de février	
2 semaines	4 semaines sur le thème 3
Vacances de Pâques	
3 semaines	3 semaines sur le thème 4

2.2.2 Au sein d'un thème

Très schématiquement, et d'un point de vue chronologique, on peut résumer la démarche de la manière suivante :

Choix d'un thème d'action : Il s'agit ici forcément d'un thème disciplinaire qui correspond à nouveau à un choix pédagogique de l'équipe. Quatre thèmes jugés primordiaux sont ainsi dégagés pour l'année scolaire. Le choix de ces thèmes est évidemment sujet à discussion, et est donc lui-même très évolutif.

Identification des besoins : Un test diagnostic permet de répartir les élèves en trois groupes de besoins. Ce test diagnostic tient un rôle essentiel, car il ne s'agit pas de répartir les élèves par rapport à leur niveau estimé habituellement, mais de tenir compte de leurs besoins propres face aux difficultés du thème abordé.

Construction d'une remédiation grâce à une structure modulaire :

- éclatement de la classe de référence en groupes de besoins homogènes à effectifs plus ou moins réduits et variables ;
- chaque groupe de besoins a ses objectifs bien définis au préalable ;
- les activités proposées sont d'une difficulté progressive et programmée ; elles se succèdent sur trois niveaux de fiches ;
- à l'intérieur de chaque groupe, le travail est individualisé au maximum.

Évaluation du travail de chaque élève : Elle se fait grâce à une grille de suivi qui permet de nombreux éléments d'analyse, et qui permet surtout d'échanger des informations avec les autres professeurs concernés par le dispositif, mais aussi de garder des traces afin d'évaluer aussi l'efficacité de notre travail.

On notera que, *selon les besoins pédagogiques*, les séances du dispositif peuvent :

- précéder un travail en classe entière sur le thème en question ;
- être menées en parallèle à un travail en classe entière sur le thème en question ;
- être consécutives à un travail en classe entière sur le thème en question ;
- être entièrement destinées au traitement du thème en question qui ne sera alors pas abordé en classe entière.

2.2.3 Trois groupes de besoins

Chaque thème abordé au sein du dispositif est précédé d'un test diagnostic qui nous permet alors de répartir les élèves en trois groupes de besoins :

Groupe A : Il concerne les élèves en difficulté sur le thème abordé ; avec ces élèves **on reprend les bases** afin de développer les compétences exigibles du programme ; l'effectif du groupe est volontairement limité à 15 % du public concerné (5 élèves sur une classe, 10 sur deux classes).

Groupe B : Il concerne les élèves « moyens » sur le thème abordé ; avec ces élèves, **on consolide les bases** ; on vise une plus grande maîtrise des compétences exigibles en faisant varier les objectifs et la présentation des exercices ; l'effectif du groupe est fixé à 35 % du public concerné (12 élèves sur une classe, 24 sur deux classes).

Groupe C : Il concerne les élèves sans difficulté particulière sur le thème abordé ; **on leur propose des exercices adaptés à leur désir d'aller plus loin** ; l'effectif de ce groupe, plus autonome, peut atteindre 50 % du public concerné (17 élèves sur une classe, 35 sur deux classes).

2.2.4 Trois niveaux de fiches

Pour des raisons de commodité, nous les appellerons fiches A, fiches B et fiches C. Elles sont clairement identifiées par les élèves qui savent quel type de fiche correspond à leur niveau sur le thème abordé. Cela leur fixe un objectif minimal à dépasser. Cette hiérarchisation est tout à fait possible en mathématiques ; elle peut poser problème dans d'autres matières.

Cependant, il est nécessaire de préciser quelques points :

- tout d'abord, bien que les fiches elles-mêmes soient hiérarchisées, il peut être intéressant de faire débiter tous les élèves à la première fiche de niveau A. En effet nous pensons que tout élève peut gagner à faire certains travaux, mêmes simplistes pour lui, où il progressera en méthode, soins, précision, etc.
- dans ce cas, comme la durée des modules est la même pour tous les élèves, on comprend vite que tous n'arriveront pas au même stade au terme de 4, 5 ou 6 séances prévues sur le thème abordé. L'objectif est bien entendu de respecter au mieux le rythme de chacun, et cela ne choque aucun élève même si la démarche est inhabituelle, aussi bien pour eux que pour les professeurs.

En fait, et pour résumer, le tableau 2 page suivante indique le taux de réussite espéré dans chaque niveau de fiches.

2.2.5 Organisation matérielle

Le principal problème vient bien entendu de l'éclatement de la classe en groupes à effectifs réduits, c'est-à-dire la création des trois groupes de besoins.

TAB. 2 – Taux de réussite espéré

Fiches	A (remédiation)	B (consolidation)	C (approfondissement)
Élèves A (en difficulté sur le thème abordé)	100 %	Le plus possible	?
Élèves B (moyens sur le thème abordé)	100 %	Presque tous	Quelques-uns
Élèves C (les plus forts sur le thème abordé)	100 %	100 %	Le plus possible
	Ces fiches correspondent à l'exigible du programme, ce qui justifie 100 %	On espère, ici atteindre un taux de réussite global de 70 % environ	Le taux de réussite global espéré est ici de 30 % environ

Il faut qu'à la base la classe soit relativement hétérogène afin d'y trouver une faible proportion d'élèves en difficulté, une proportion « moyenne » d'élèves « moyens » et une plus grande proportion d'élèves en situation de réussite et donc que les divisions en Seconde, au moins pour les classes dont les professeurs sont volontaires pour cette organisation, ne soient pas des classes de niveau.

Ensuite, plusieurs choix sont possibles. Deux sont présentés ci-dessous.

Première possibilité : Trois professeurs sur deux classes Ce type d'organisation ne concerne qu'une des heures d'accompagnement ; l'autre heure peut être affectée à une autre matière : elle n'est pas concernée par le dispositif.

Sur l'heure d'accompagnement concernée, *deux classes doivent être alignées et trois professeurs d'une même matière doivent être libres.*

Les deux classes sont éclatées en trois groupes (A : 10 élèves ; B : 24 élèves ; C : 35 élèves).

Le tableau 3 page suivante résume alors l'organisation.

Cette organisation nécessite alors la « consommation » de *trois heures professeurs pendant la moitié de l'année pour deux classes.*

Hors dispositif, le plus simple est encore que cette heure d'accompagnement reste attribuée au professeur de la matière, utilisée en classe entière. Elle peut aussi être donnée à d'autres professeurs de la classe qui pourront alors à ces moments là mettre aussi en œuvre le dispositif dans leur matière, mais cela signifierait de nouveaux alignements sur cette même heure qui paraissent dif-

ficiles à organiser dans l'emploi du temps.

TAB. 3 – Exemple d'organisation pour deux classes encadrées par **trois professeurs de la même matière**

Hors dispositif (≈ 16 semaines par an)

Heure	Prof1	Prof 2	Prof3
Accompagnement simple (classe entière) aligné sur une même heure	201	202	libre

Pendant le dispositif (≈ 16 semaines par an)

Heure	Prof1	Prof 2	Prof3
Accompagnement personnalisé (groupe) aligné sur une même heure	201 et 202 Groupe A	201 et 202 Groupe B	201 et 202 Groupe C

Deuxième possibilité : Un professeur sur une classe Il est aussi possible d'organiser le même dispositif sur *une seule classe*, mais la matière doit alors disposer *d'une heure dédoublée en plus de l'heure d'accompagnement*.

Il faut que les deux heures en demi-classe, prévues dans l'emploi du temps de la classe, puissent servir à recevoir les heures d'accompagnement personnalisé à certains moments de l'année et, en conséquence, que, idéalement, ces heures ne soient pas alignées avec une autre matière. Si jamais un alignement est inévitable, il faut que le professeur de la matière en parallèle accepte qu'à certains moments de l'année ce soit le professeur en charge de l'accompagnement personnalisé qui fixe les groupes dans les heures dédoublées – en échange il aura le droit constituer les groupes des heures dédoublées le reste de l'année.

Il faut aussi que l'heure d'accompagnement soit à proximité des deux heures dédoublées. Bien sûr, idéalement, ces trois heures doivent être, au mieux, consécutives dans l'emploi du temps, au pire, de telle sorte qu'aucune heure de la matière en classe entière ne s'intercale.

Trois exemples d'organisations sont fournis page suivante :

- dans le premier tableau, la classe n'est pas alignée sur ses heures dédoublées avec une autre matière ;
- dans le deuxième tableau, la classe est alignée avec une autre matière sur ses heures dédoublées ; le premier professeur constitue les groupes pendant toute la durée du dispositif, le second subit cette constitution ;
- dans le dernier tableau, la classe est alignée sur ses heures dédoublées avec une autre matière dans laquelle le second professeur met aussi en place une telle organisation ; dans ce cas l'heure d'accompagnement est partagée entre deux professeurs.

Dans cette configuration, le nombre d'heure professeur est égal au nombre d'heure élève et il n'y a pas besoin d'alignement de classes. Par ailleurs les

groupes sont moins nombreux (environ 5, 12 et 17) puisque les groupes sont constitués à partir des élèves d'une seule classe.

Par contre *les élèves ont une heure de moins dans leur emploi du temps pendant la durée du dispositif* (chaque élève a une heure d'accompagnement mais la classe n'a plus d'heure dédoublée).

TAB. 4 – Exemple d'organisation pour une classe sans alignement avec une autre matière

Hors dispositif (\approx 16 semaines par an)		Pendant le dispositif (\approx 16 semaines par an)	
Heure	Professeur et élèves	Heure	Professeur et élèves
M1	201 Groupe 1	M1	201 Groupe A
M2	201 Groupe 2	M2	201 Groupe B
M3	Accompagnement simple (classe entière)	M3	201 Groupe C

TAB. 5 – Exemple d'organisation pour une classe **avec alignement avec une autre matière.**

Le prof1 est celui qui met en place le dispositif et décide des groupes, le prof2 celui qui le subit à certains moment de l'année.

Hors dispositif (\approx 16 semaines par an)			Pendant le dispositif (\approx 16 semaines par an)		
Heure	Prof1	Prof2	Heure	Prof1	Prof2
M1	201 Groupe 1	201 Groupe 2	M1	201 Groupe C	201 Groupe A et B
M2	201 Groupe 2	201 Groupe 1	M2	201 Groupe B	201 Groupe C
M3	Accompagnement simple (classe entière)	Prof2 libre	M3	201 Groupe A	Prof2 libre

TAB. 6 – Exemple d'organisation pour une classe **avec alignement avec une autre matière qui met aussi en place une telle organisation**

Dispositif organisé par le prof 1 (\approx 16 semaines par an)			Dispositif organisé par le prof 2 (\approx 16 semaines par an)		
Heure	Prof1	Prof2	Heure	Prof1	Prof2
M1	201 Groupe C	201 Groupe A et B	M1	201 Groupe A et B	201 Groupe C
M2	201 Groupe B	201 Groupe C	M2	201 Groupe C	201 Groupe B
M3	201 Groupe A	Prof2 libre	M3	Prof1 libre	201 Groupe A

2.3 Les avantages et les limites d'une telle organisation

2.3.1 Avantages

Si le dispositif est adapté dans son entièreté, les avantages sont les suivants (liste non exhaustive) :

- Le dispositif est particulièrement adapté aux élèves en difficulté dans la matière ;

- Le dispositif n'est pas destiné qu'aux élèves en difficulté dans la matière ;
- Les élèves peuvent, selon leurs besoins sur chacun des thèmes, passer en cours d'année d'un groupe à l'autre, ce qui évite leur stigmatisation ;
- Le travail fait à plusieurs professeurs sur le test diagnostic et, surtout, sur les fiches hiérarchisées permet une harmonisation des objectifs, des méthodes et des exigences au sein d'un même niveau ; ce point peut paraître contraignant pour beaucoup, tout au moins au départ, mais est très confortable par la suite !
- Le dispositif permet de rendre les heures d'accompagnement utiles, de les rationaliser et d'atteindre quelques-uns de leurs principaux objectifs.

2.3.2 Limites

Les limites d'une telle organisation sont les suivantes (liste non exhaustive) :

- Une telle organisation ne peut fonctionner qu'avec des collègues volontaires et désireux de travailler ensemble ;
- Le travail au préalable sur la constitution des fiches hiérarchisées est assez conséquent, au moins les premières années, et il paraît difficile de le réaliser seul ; c'est aussi la raison pour laquelle il ne paraît pas raisonnable de perpétuer le système de fiches pendant toute la durée de l'année scolaire ;
- Le dispositif ne peut être mis en place qu'avec le soutien de l'administration puisque les classes dans lesquelles il est mis en œuvre ne doivent pas être des classes de niveau et puisque l'emploi du temps des élèves et des professeurs concernés doit être prévu en conséquence.

2.4 Évaluation du dispositif

Un système d'évaluation de l'efficacité du dispositif reste à concevoir.

3 Conclusion

Ce document n'est qu'une simple proposition d'organisation des heures d'accompagnement personnalisé qui peut être adoptée, amendée ou rejetée.

Elle permet d'atteindre quelques-uns des objectifs fixés à l'accompagnement personnalisé et surtout d'éviter que celui-ci ne serve qu'à la marge.

Dernière remarque : Ce document n'est pas une demande de la part des professeurs de mathématiques de bénéficier d'heures d'accompagnement en Seconde, les mathématiques étant déjà très bien pourvues dans la prévision de

répartition horaire (plus une heure par rapport à l'horaire légal et une heure dédoublée). Ce n'est qu'une simple contribution d'un professeur pour une organisation de l'accompagnement personnalisé.